

Guingamp, le jeudi 8 décembre 2022

**Lettre ouverte aux habitants de  
Guingamp-Paimpol Agglomération**

Madame, Monsieur,

Cher.e habitant de notre Agglomération,

J'ai décidé de m'adresser à vous par une lettre ouverte pour vous faire part de nos ambitions en termes de développement du travail sur notre territoire et pour vous assurer du sérieux et de l'engagement des Conseillers communautaires pour garantir le développement et l'aménagement harmonieux du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Guingamp-Paimpol Agglomération a notamment pour responsabilité l'aménagement et le développement économique. Par ses actions, elle soutient les entrepreneurs et investisseurs qui adhèrent à la stratégie que nous avons définie en 2018 puis en 2021. Les élus ont tout particulièrement décidé d'accompagner les projets de circuits courts agricoles et alimentaires, de l'installation de nouveaux agriculteurs jusqu'aux projets industriels, en passant par l'innovation, le commerce international, les activités tertiaires, la restauration collective, les activités agricoles et maritimes ...

Par leur travail, des milliers de femmes et d'hommes, travaillant dans l'industrie agroalimentaire de Guingamp-Paimpol, nourrissent des centaines de milliers de Français.e.s. Bien maillé en exploitations agricoles et en usines, avec des process agroalimentaires de haut-niveau, notre territoire produit depuis cinquante ans, une alimentation en quantité sans renier la qualité. Ainsi, Guingamp-Paimpol Agglomération par la diversité de ses productions – du maraîchage à l'élevage de la mer et de la terre – est un territoire agricole et d'industries nobles, activités qui font notre identité et notre spécificité. Notre agglomération récolte ainsi les fruits du travail quotidien de femmes et d'hommes qui travaillent pour l'agriculture et l'agroalimentaire. Sans nous voiler la face sur les dégâts du productivisme sur l'environnement, nous nous investissons pour l'excellence écologique grâce à cette richesse ainsi créée.

Car nous sommes intimement convaincus que nous pouvons concilier notre histoire agricole et industrielle, le travail quotidien de ces femmes et de ces hommes, avec une ambition forte pour l'environnement. Notre agglomération n'a jamais autant investi que ces dernières années pour une eau en quantité et de qualité ; nous agissons au quotidien dans la préservation et l'animation de sites naturels sensibles ; nous avons développé un plan pour le climat qui place résolument l'action en faveur des énergies renouvelables au cœur du développement et de l'aménagement de notre territoire rural ; nous avons développé un réseau de transport qui prend en compte la nécessité de pouvoir se déplacer librement, tout en utilisant les moyens de transport collectif ou qui émettent moins de gaz à effet de serre.

Agir pour une économie forte, qui emploie des hommes et des femmes sur le territoire, sans renoncer à une haute ambition écologique et climatique, telle est l'action quotidienne que veut conduire l'agglomération.

Notre Bien Commun qu'est le service public, permet alors de proposer des services du quotidien aux habitants. Des services en faveur de la jeunesse et de l'enfance, les crèches, les piscines, les maisons-nature, la protection de la biodiversité, les mobilités collectives et douces, l'éducation à l'environnement, la lutte contre la pauvreté, la lutte résolue contre les violences familiales et conjugales...

Forts de cette volonté de développer les services rendus aux habitants, nous sommes convaincus que la dynamique agricole et industrielle est une chance pour améliorer la vie des gens de notre agglomération. C'est le pari que nous avons fait par le projet de territoire adopté par les élus communautaires en 2019.

Dans nos zones d'activités économiques, nous savons accueillir des entreprises de toutes tailles, sans discriminer, sans exclure a priori tel ou tel investisseur. Nous faisons en sorte de moderniser tous nos équipements pour rendre efficaces et économes toute activité. Sur toutes nos zones industrielles communautaires - commerciales, tertiaires, artisanales, industrielles -, nous avons fait le choix d'accueillir des entreprises qui participent à la croissance sûre de la Bretagne, celle qui associe développement économique et sociale avec l'indiscutable préservation de la Planète. Symbole de cet engagement désormais prescriptif, le Plan Climat adopté par les 88 conseillers d'Agglomération à l'unanimité il y a quelques semaines.

C'est sur cette volonté politique portée par les élus que doit s'appuyer tout entrepreneur quand il veut investir ainsi. C'est d'ailleurs l'engagement pris par les entrepreneurs de Smart Salmon qui ont choisi la Bretagne, pour installer leur entreprise d'élevage de saumon, à proximité des consommateurs français. Leur projet doit dès lors s'inscrire dans notre stratégie économique validée par la Région Bretagne. J'ai écouté les arguments de ces entrepreneurs lorsqu'ils affirment que leur projet industriel respecte les enjeux notamment en termes de quantité d'eau et de qualité d'eau. Je constate toujours des lacunes dans leur argumentation. Nous attendrons donc leur projet définitif pour nous positionner.

Pour ma part, je refuse de participer au dénigrement systématique de tout projet industriel. N'est pas mienne, l'attitude politique de la confrontation, faite d'assertion non vérifiée voire de violence comme j'ai pu l'éprouver en mars dernier. A cette méthode négative, j'oppose la mienne. Celle construite sur les principes démocratiques de la concertation républicaine éclairée par des données objectives, rationnelles et scientifiques.

Dans le pays de Descartes, je n'engagerai pas l'Agglomération dans des postures non-vérifiées. Ainsi, le bureau communautaire recevra à nouveau les entrepreneurs en fin d'année 2022 et se forgera alors un avis sur la qualité économique, sociale et environnementale de l'entreprise. Je demande également aux dirigeants de Smart-Salmon de présenter aux élus leur projet, avant tout dépôt de leurs dossiers d'autorisations administratives. J'ai demandé de surcroît à l'Etat, qui a orienté les dirigeants de Smart-Salmon sur Guingamp en octobre 2016, de nous apporter ses savoirs et ses compétences pour nous assurer de la parfaite transparence de ce projet et de la fiabilité des investisseurs. L'Etat devra nous assurer la légalité du projet dans le cadre de l'instruction « Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ». C'est ce que je ne cesse de répéter depuis juin 2021 : respectons les étapes réglementaires, obligatoires, soyons exigeants, mais ne jugeons pas a priori. C'est aussi cela respecter le cadre républicain.

La zone d'activité économique de Kerizac a été créée début des années 2010, par la volonté politique de la municipalité de Plouisy et des élus de Guingamp communauté. Cette zone accueille déjà de nombreuses entreprises ; c'est un lieu de développement stratégique pour notre territoire entre Guingamp, Lannion et Morlaix dans un secteur propice aux activités humaines. Ces espaces sont d'ailleurs destinés dans le plan local d'urbanisme intercommunal à accueillir des entreprises en proximité immédiate de la RN12, de la ligne LGV, de la RD787 et la RD8. Il est impensable que l'agglomération, déjà exemplaire en préservation du foncier agricole et naturel pour les années à venir, ne perde ces terres destinées à l'artisanat et à l'industrie.

J'ai appris par la presse qu'un nouveau temps fort de mobilisation est prévu le samedi 10 décembre. Je demande, en responsabilités, que les propriétés de l'Agglomération ne soient pas investies par les manifestants. Ces terrains sont aujourd'hui exploités par deux agriculteurs. Je n'autorise donc pas la plantation d'arbres sur ces terres agricoles et je souhaite que les organisateurs assurent de la plus belle manière la sécurité des manifestants, durant cette action annoncée pacifiste.

J'ose espérer que ce dossier qui polarise beaucoup trop de combats, ne devienne pas le terrain d'affrontement de lieux communs entre, d'un côté, les climatosceptiques et de l'autre, les collapsologues. Je crois possible la conciliation des enjeux pour le bien commun de toutes et tous, pour partager tous les progrès humains, écologiques et économiques.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération dévouée et engagée pour Guingamp-Paimpol Agglomération.

Le Président,  
Vincent LE MEAUX.

